

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 9 avril à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 29 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 3 avril 2018 s'est réuni le lundi 9 avril à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, CARBONNET Serge, CARRERE-GALDIN Nicole, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoints, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, HOSPITAL Michel, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, MARCHAND Jean-Pierre, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, CORREGES Jacqueline, BRETAGNE Karine, SPECOGNA Marilyn, BROUILLON Hervé, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, CILLIERES Charles, BORDERIE Sophie, CERUTI Michel, GAY Laurent, MANIER Bernard, Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, CAMPS Brigitte, MAURIN Patrick, MAHIEU Anne

Pouvoirs : de MAURIN Patrick à ANGELY Lydie, de CAMPS Brigitte à BRETAGNE Karine, de MAHIEU Anne à HOCQUELET Joël

C.39

Subventions exceptionnelles à l'USM Rugby, au JLR Marmande

La Commission Sport a émis un avis favorable pour l'attribution de subventions aux associations sportives suivantes :

- USM Rugby a créé une section Handicap, et demande une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour le lancement de leur action Rugby Handicap Mental et Autisme
La Commission Sport émet un avis favorable pour le montant d'une subvention exceptionnelle de 600,00 €
- JLR Marmande demande une subvention exceptionnelle afin de couvrir les frais engendrés pour la participation de leur athlète Mr BRIERE Nicolas au Championnats du Monde de Développé Couché sous les couleurs des JLR à Helsinki (Finlande).
La Commission Sport émet un avis favorable pour le montant d'une subvention exceptionnelle de 521.00 €

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Décide** d'attribuer les subventions aux associations sportives suivantes :
- | | |
|----------------|----------|
| - USM Rugby | 600.00 € |
| - JLR Marmande | 521.00 € |
- Précise** que le montant de ces subventions sera prélevé sur les enveloppes prévues au budget 2018

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 -
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Marmande le 10 avril 2018

Le Maire de Marmande

Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 16.104.2018
et de sa transmission au contrôle de légalité le 17.104.2018..

Le Maire de Marmande

Daniel BENQUET

